

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°35-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	23/03/2022
Présents	17
Absents	6
Procurations	5
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du vingt-trois mars deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-huit mars deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent.

Absents : DILLON Valérie, CHARRASSE Evelyne, ESCANDE Jacques, ROUCH Mylène, LAURENT Elisa, PEISER Jean-Luc.

Procurations : DILLON Valérie à CAUX Xavier, CHARRASSE Evelyne à ALEXANDRE Maria, ESCANDE Jacques à ROUGÉ Pierre, ROUCH Mylène à LE MINEZ Monique, PEISER Jean Luc à PORTET Christian

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subventions pour l'aménagement et la qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier (tranche 1).

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité a le projet d'aménager un espace public qualitatif et paysager autour de la place Paul Dardier afin de rendre ce quartier plus attractif. Cet espace viendra agrémenter les projets de terrain multisports et de skatepark prévus dans ce quartier. Le projet comprend des zones arborées et ombragées, avec l'implantation de mobiliers urbains et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Afin de financer la réalisation de ce projet, la commune de Mirepoix souhaite solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022, de la Région Occitanie au titre du contrat Bourg-centre et du Département de l'Ariège.

Le plan de financement ci-dessous est présenté aux membres du conseil municipal :

PLAN DE FINANCEMENT				
Aménagement et qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier (tranche 1)				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Maîtrise d'œuvre et études	6 300 €	Subvention demandée à l'Etat, au titre de la DETR 2022	21 720 €	25 %
Travaux	80 583 €	<i>Priorité n°2 - Voirie dont places et parking.</i>		
		Subvention demandée à la Région Occitanie, dans le cadre du contrat Bourg centre	30 409 €	35 %
		Subvention demandée au Département de l'Ariège	17 377 €	20 %
		Reste à charge de la commune	17 377 €	20 %
TOTAL	86 883 €	TOTAL	86 883 €	

Objet Demande de subventions pour l'aménagement et la qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier (tranche 1).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le projet d'aménagement et de qualification d'un espace public paysager autour de la salle Dardier ;
- **Adopte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Autorise** M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2022 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

